PV FMS n°3 du 22 Novembre en Visioconférence

Sous-commission Foot à l'école du 13 Octobre et du 22 Novembre 2022

à 18h30

- Membres présents : PATENAT Éric, JAILLET Clément
- Clubs présents :
    - PLEURE – ERIC FORELLA
    - COTEAUX DE SEILLE – CEDRIC CHARRIERE
    - JURA SUD – THEO SAUVREZY
    - MOISSEY – THABARD NICOLAS
    - ARCADE FOOT – FAROUK et DAMIEN
    - LA JOUX – BENJAMIN PAGET
    - JURA LAC – ARNAUD MARTIN
    - TRIANGLE D'OR- GOLLION Christian et MARIAUX Alix
    - RAHON-BEAU David
    - JURA STAD-GIRARD Sébastien
    - ANGILLON-CONTE Anthony
    - GEVRY-SIMONIN Nadège
    - MACORNAY-THIBERT Jérémy
    - NEY- ANTHONIOZ Patrice
    - FORT du PLASNE-CUBY Romain
    - VILLERS les POTS-CORREIA Aurélie
    - CHAMPAGNOLE-NARD Fabrice
    - JURA DOLOIS-LAVAL Gilles
    - MOUCHARD-MUSSILLON Jean-Philippe
    - BRESSE-JURA Moureaux Maxime
    - Rejoint en cours de visio MONT sous VAUDREY et MONTBARREY

Participation de SORNAY Michel et de FISCHER Clément

- Membres excusés : DIDIER VINCENT et MARIE LAURE MAITROT

- Clubs absents : Tous les autres clubs jurassiens

22 clubs ont répondu présents à l'invitation de la sous-commission FOOT A L'ECOLE concernant les écoles primaires. Le président rappelle le fonctionnement de celle-ci et celui de la commission FOOT EN MILIEU SCOLAIRE. Cette dernière regroupe les sections sportives collège et lycée de notre département.

CLEMENT JAILLET rappelle qu'il est important de créer des liens entre les écoles et leurs clubs de proximité. Il revient sur la convention qui unit la FFF et l'éducation nationale. Il revient aussi sur la chartre du district qui engage le club, l'intervenant diplômé du cycle, l'éducation nationale et le district.

Un grand merci à SORNAY MICHEL pour l'embauche de FISCHER CLEMENT qui pourra, dans la limite de son emploi du temps effectuer des interventions dans les écoles privées d'intervenant. Il est rappelé que toutes les interventions dans les écoles doivent être déclarées au district.

Le concours foot à l'école est relancé avec comme date limite le 22 avril 2023. Il est composé d'un axe sportif basé sur un cycle de six séances et d'un axe culturel (vidéo ou dessins).

Thème : Rapprocher le football des jeux olympiques et paralympiques organisé en France en 2024.

Questions diverses :

- Il est rappelé que les intervenants doivent suivre le projet sportif comme la FFF le préconise.
- Il est préférable de réaliser dans la mesure du possible le projet culturel simultanément avec le projet sportif. Les enfants se sentent plus concernés.

  La date limite du 22 avril 2023 ne permet pas toujours de réaliser le projet sportif (météo).

Merci aux clubs et intervenants présents d'avoir échangés sur le foot à l'école.

Séance levée à 19h50.

Le président

ERIC PATENAT